



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

handicapés moteurs

Question écrite n° 60499

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées quant à la création d'un Institut d'éducation motrice (IEM). L'ouverture d'un tel établissement dans l'Ain est vitale pour l'avenir des enfants handicapés et pour l'équilibre de leur famille. En effet, cette structure répondrait au minimum d'intégration de ces enfants qui vivent à domicile et pour lesquels aucun établissement n'existe. Aussi, un projet d'IEM de 36 places a été lancé et agréé par le CROSS depuis 2 ans. Les parents des enfants concernés souhaitent donc que cet IEM soit construit rapidement dans l'intérêt de leurs enfants. En conséquence, il lui demande de prendre les mesures nécessaires pour que les jeunes handicapés de l'Ain puissent bénéficier d'un Institut d'éducation motrice.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60499

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2535